

## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 9 juillet 2024 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

**Etaient présents :**

ANDRE René	BECKER Patrick	MATHIEU Bertrand	HERFELD Marie-Laurence
LUCCHINI Marc	MELEO Guy	POUGET Clémence	POSTAL Olivier
RENAUX Patricia	SCHITZ Denis	SCHNEIDER Brigitte	SCHULTZ Laurent
VEINNANT Bernard	WEIS Mathieu	ZIEGLER Damien	BARILLARO Jérémy
SCHIVRE Marc	DEUTSCH André	HATRI Aïcha	HOLSENBURGER Alexandre
JURCZAK Serge	MEDVES Jean-François	MENTION Fanny	REBSTOCK Alexandra
BALCERZAK Roland	GHAMO Joseph	HERGAT Michel	LORENTZ Maurice
FERRERO Marc	PAQUET Michel	ZENNER Bernard	GUERMANN Bernard
PHILIPPE Lionel	FREYBURGER Julien	FRADELLA Cédric	SEGURA Olivier

**Procurations :**

COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	WEIS Mathieu
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha
CORAZZA Jean-Luc	a donné procuration à	JURCZAK Serge
ROBINET David	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
KORMANN Olivier	a donné procuration à	GHAMO Joseph
BAUR Denis	a donné procuration à	HERGAT Michel
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	MATHIEU Bertrand (à partir du point 12)
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	PAQUET Michel
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	PHILIPPE Lionel
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	FRADELLA Cédric
VETZEL Caroline	a donné procuration à	SEGURA Olivier
TACCONI Pierre	a donné procuration à	SCHIVRE Marc

**Absents excusés :**

KASPAR-COTRUPI Angèle

**Absents non excusés :**

PAULY Elsa

SCHREIBER Roger

BEY Michèle

DEISS Michèle

ENGELMANN Fabien

GRILLO Marie

SCHUTZ Sylvie

BRUSCO Stéphane

ABATE Patrick

La séance débute à 18h13.

Propos liminaire du Président.

Arrivée de M. GUERMANN pendant l'appel.

**POINT 1 :**

Membres en exercice : 58  
Présents : 33  
Procurations : 12  
Absents : 13

Arrivée de M. BECKER avant le point 2.

**POINT 2 :**

Membres en exercice : 58  
Présents : 34  
Procurations : 12  
Absents : 12

**POINT 3 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 13  
Absents : 12

Mme VETZEL ne prend pas part au vote du point 4.

**POINT 4 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 12  
Absents : 12

M. BECKER ne prend pas part au vote du point 5.

**POINT 5 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 34  
Procurations : 13  
Absents : 12

MM. DICK, HOLSENBURGER et JURCZAK ne prennent pas part au vote du point 7.

**POINT 7 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 32  
Procurations : 12  
Absents : 12

MM. DICK et HOLSENBURGER ne prennent pas part au vote du point 8.

**POINT 8 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 33  
Procurations : 13  
Absents : 12

**A PARTIR DU POINT 9 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 13  
Absents : 12

**Points 9 et 10 retirés**

Arrivée de MM. FERRERO et ANDRE pendant le point 12.  
Départ de M. BALCERZAK pendant le point 12.

**A PARTIR DU POINT II-1 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 36  
Procurations : 13  
Absents : 11

La séance se termine à 19h25.

**Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :**

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale Adjointe  
LAMORLETTE Lisa, Directrice de Cabinet  
NABE Kalil, Responsable des Finances  
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen  
GIORDANO Michaël, Chargé de Mission Transport

**POINT I-12 – DELIBERATION N°2024/I-28 – MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA ROUTE ENTRE LES COMMUNES DE REDANGE (MOSELLE) ET BELVAUX AU GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG**

**Objet :** Non à la fermeture de la route entre les communes de Rédange en Moselle et Belvaux au Grand-Duché de Luxembourg

Dans sa stratégie d'aménagement du territoire, le Luxembourg envisage la poursuite de sa croissance économique à 2040 qui se traduirait par 175 000 emplois supplémentaires dont 60 % seraient occupés par des travailleurs frontaliers (+ 104 000 personnes) dont au moins 71 000 seraient Français.

Fort du constat que déjà près de 90 000 Mosellans traversent quotidiennement la frontière, il est du devoir des politiques publiques des Etats et des Collectivités concernées d'accompagner ces besoins croissants en termes de mobilité.

Le Luxembourg a annoncé son intention de fermer l'axe routier frontalier (CR 178) entre Belvaux et Rédange, ce qui contraindrait les automobilistes à passer par la RD 16 entre Micheville, Audun-le-Tiche et la frontière. Ainsi, pas moins de 4 000 véhicules vont, chaque jour par effet de report, venir saturer un peu plus cet axe déjà engorgé quotidiennement aux heures de pointes par plus de 20 000 véhicules.

Intitulée « *Non à la fermeture de la route entre Rédange et Belvaux* », une pétition est en ligne sur le site de la Chambre des Députés du Grand-Duché. Elle avait déjà recueilli 4 871 signatures le 12 juin 2024 dépassant ainsi largement le seuil des 4 500 signatures nécessaire pour enclencher un débat des Députés Luxembourgeois.

Le Département de la Moselle a alerté, dès le 23 mai 2024 par courrier, de la situation côté français :

- le Préfet de la Moselle ;
- mais également le 1<sup>er</sup> Ministre ainsi que le Ministre Délégué chargé des transports ;
- la Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle ;
- le Président du GECT Alzette-Belval ;
- ainsi que le Président du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain.

Côté Luxembourgeois, ont été également destinataires de ce courrier le 1<sup>er</sup> Ministre ainsi que les Ministères compétents.

Face à cette problématique, le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville Fensch se joint au Département de la Moselle pour :

- Regretter l'orientation choisie par le Gouvernement Luxembourgeois de fermer une voie transfrontalière réduisant ainsi la libre circulation des personnes et des biens ;
- Affirmer que la décision de fermeture de cet axe routier entre Rédange et Belvaux, même envisagée dans un document de planification, impactera négativement l'attractivité du Luxembourg par l'apparition d'une nouvelle contrainte de mobilité dans un contexte déjà tendu ;

- Affirmer que cette fermeture entrainera des conséquences délétères sur le réseau routier départemental mais aussi en traversée des communes concernées déjà saturées aux heures de pointe ;
- Demander au Gouvernement Luxembourgeois de ne pas donner suite à ce projet de fermeture ;
- Demander une meilleure coordination des plans de mobilité pour renforcer la sécurité des usagers et des riverains des axes routiers transfrontaliers avec les autorités compétentes dès lors que cela impacte le réseau dont il a la charge ;
- Demande que l'ensemble des plans de mobilité et de déplacement soit soumis à une consultation transfrontalière avec prise en compte des avis conformément aux décisions prises par les Réunions Sectorielles des Ministres et Responsables politiques de l'Aménagement du Territoire de la Grande Région ;
- Demander à ce que la Commission Intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise se mobilise et s'engage résolument dans le soutien aux projets de mobilités alternatives, notamment par la mise en place d'une offre de transports en commun à la hauteur de la mobilité transfrontalière ;
- Demander à la CIG, dans ce cadre, de se prononcer favorablement sur le développement de projets impliquant la mise en place d'une voie dédiée aux transports en commun et le renforcement du maillage territorial de l'offre ferroviaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, valide cette motion.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 09 juillet 2024

